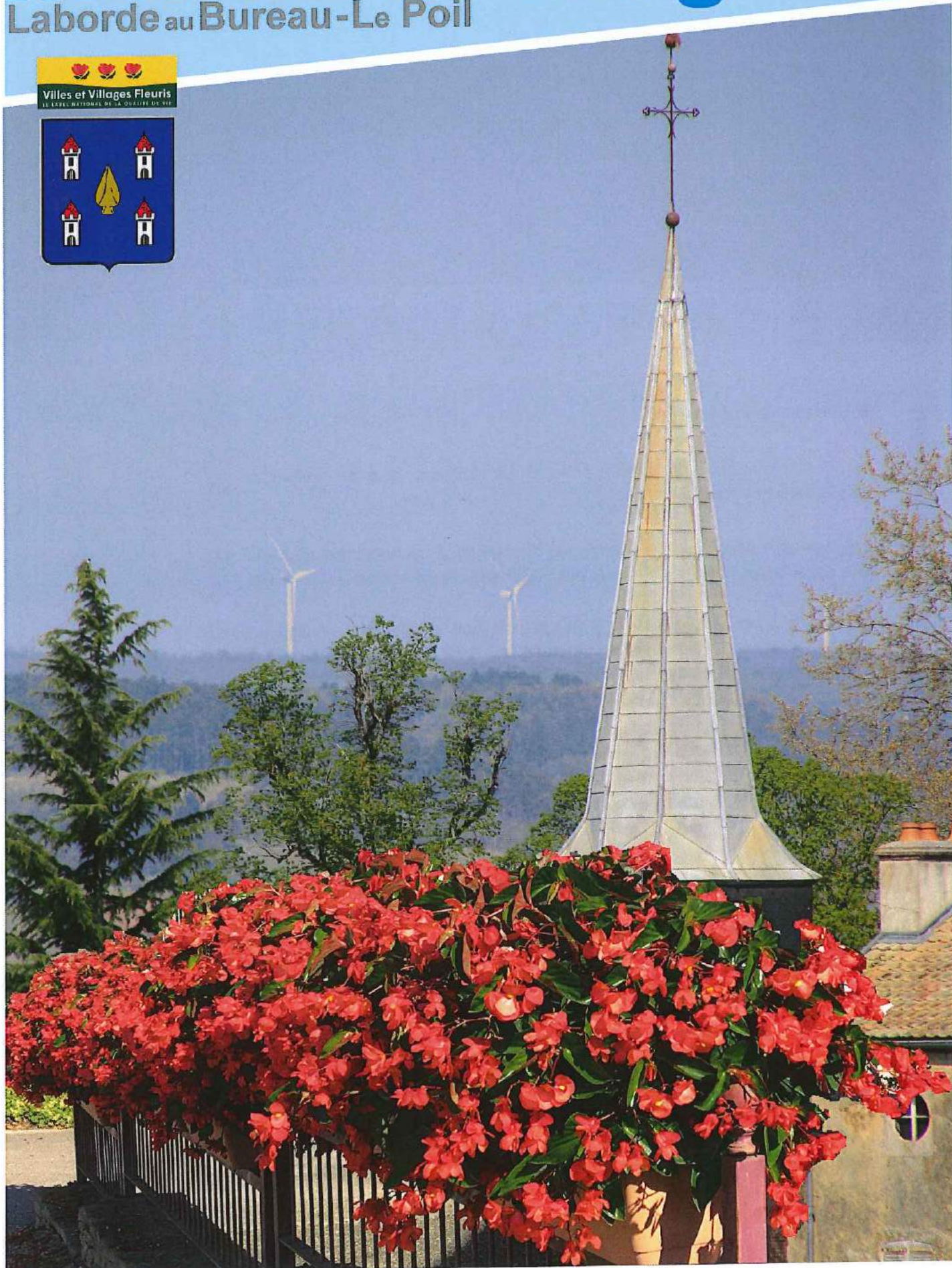


MONTAGNY Mag' 2021

Laborde au Bureau-Le Poil





LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous

Au nom de la municipalité je vous présente les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année.

L'année 2021 s'est terminée comme elle a commencé, avec la crise sanitaire. Une accalmie au cours de l'été puis des variants successifs amenant leurs lots de restrictions...

Cette crise s'est durcie au fur et à mesure des mois écoulés et les multiples directives de l'Etat ont obligé la municipalité à annuler les cérémonies habituelles comme celle des vœux et tant d'autres et à contraindre la plupart des associations à cesser leurs activités.

Néanmoins nous avons pu, grâce à un créneau qui nous a été favorable, organiser le repas des aînés qui, je pense, a fait beaucoup de bien aux participants.

J'espère que 2022 verra la reprise de tous ces moments conviviaux et les manifestations de nos associations qui manquent à bon nombre d'entre nous et qui font vivre notre village.

Il y a peut-être une lueur d'espoir de voir l'épidémie de Covid diminuer avec la vaccination aux X rappels et la pratique des gestes barrières.

Malgré cela, des travaux ont été entrepris en 2021, l'aboutissement de la RD 113 route de Bligny et la réfection complète de la rue Pisserotte ainsi que d'autres chantiers que vous découvrirez dans le Mag.

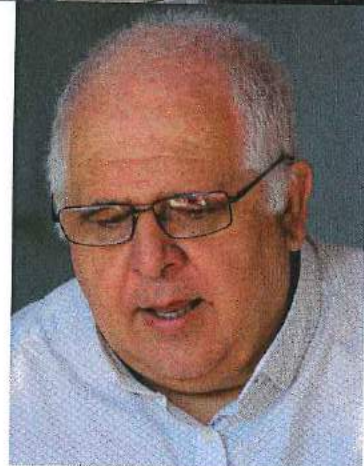
Pour cette nouvelle année 2022, une première pour la commune, des caméras de vidéo protection seront installées pour la tranquillité de tous ! Le gros chantier sera l'extension de la salle des fêtes avec création d'un office, modification complète de l'espace sanitaire et création d'une zone de stockage.

Vous avez sans doute remarqué que 2022 est l'année du recensement de la population pour notre commune, faites bon accueil à nos agents recenseurs qui vont vous solliciter.

Je fais le vœu que cette année soit celle de la fin de l'état d'urgence pour que nous puissions reprendre le cours de nos vies normales avec cet épisode de pandémie derrière nous.

Une nouvelle fois prenez soin de vous.

Le maire, Richard ROCH



Sommaire

03 80 22 71 77

Secrétariat de mairie

Les horaires d'ouverture

Lundi & vendredi de 13h00 à 14h00

Mardi & jeudi de 16h00 à 18h30

Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.



mairie.montagny.les.beaune@wanadoo.fr



Mairie 2, rue de l'Eglise
21200 MONTAGNY LES BEAUNE

- Garderie Cantine

03 80 22 23 48

- Salle des fêtes Pierre Coullenot

03 80 22 67 10

- Ecole

03 80 22 36 58



www.montagny-les-beaune.fr

Bulletin Municipal n° 85 Janvier 2022

Commission "Communication"

Marie-Raphaëlle PRIEM,

Sandra SACCOMANI

Denis GAUTHERON,

Guillaume ECHARRY-FERRE

Sabrina BAVARD, Richard ROCH,

Roland DAVID

Réalisation Mairie de Montagny les Beaune

1 Sommaire

2 Etat civil

Nouvelles

3 Recensement - Médicales - Prévention des déchets - Sécurité routière - Communication

Essentiels

6 La commune travaille pour vous

8 Vie scolaire, notre école

10 Vie scolaire, périscolaire

12 Fleurissement

14 Budget 2021

15 Vie paroissiale

Evénements

16 Cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre

Associations

17 Les associations de Montagny Les Amis des Ecoles

18 Nature et Sentiers Montinibeauoise

19 3i.tot

20 Les camionneurs du cœur

21 Et Patati et Pataterre

22 Les Titines de la côte

24 Hommage à Annie Comité des fêtes

27 Infos pratiques

Assistants maternelles - Tarifs salles des fêtes - Horaires déchèteries - Eclairage public - Déneigement - Collecte de sang - Brûlage des végétaux - Pas trop de bruit - En cas de cambriolage - Zen en vacances ? - Ils font vivre Montagny

Prochainement Montagny sous vidéoprotection

Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol, d'acte de vandalisme ou de trafic de stupéfiants.

L'équipe municipale entend lutter contre les petites incivilités qui polluent la vie des habitants chaque année.

A suivre...



Naissances



Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés

- ▀ DARDART Cyprien ▶ 2 février
- ▀ MORAIS Agathe ▶ 11 février
- ▀ PLACHTA Eva ▶ 18 août
- ▀ CUILLIER Manon ▶ 30 août
- ▀ LARONZE Suzon ▶ 23 septembre
- ▀ GLORIFET DOUMY Léonard ▶ 1^{er} octobre
- ▀ HOUMADI MELOT Lyana ▶ 4 décembre
- ▀ BARRAU Léon ▶ 17 décembre

Mariages



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux

- ▀ CORNEILLAT Laurent et RAZE Sophie ▶ 30 janvier

Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacsés

- ▀ FLEURY Arthur et BIJARD Emeline ▶ 20 mars
- ▀ BRUNNER Pascal et DROUHARD Séverine ▶ 12 octobre

Décès



Nous assurons les familles éprouvées de toute notre sympathie

- ▀ TISSIER Annie née LAFOND ▶ 27 mai
- ▀ CIVET Joannès Antoine ▶ 29 novembre

Bienvenue aux nouveaux habitants

- ▀ SCHROEDER Anthony et Aurélie, 4 rue de Beaune

Que les personnes omises veuillent bien nous excuser. Nous les invitons à se faire connaître à la mairie.

Deux nouveaux agents municipaux

Suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie, **Martine PETIT**, une nouvelle employée a été recrutée en mai 2021.

Après avoir assuré auparavant le même poste au sein des mairies de Chagny et Nantoux, **Sabrina BAVARD** a très vite pris ses marques avec l'équipe municipale et les habitants de notre village.

Mariée et maman de 3 enfants, elle accomplit avec bonne humeur et dynamisme toutes les tâches qui lui sont confiées.

▀ Notre commune est titulaire du label « 3 fleurs » délivré par Côte d'Or Tourisme. Pour continuer à entretenir et fleurir correctement la localité, il fallait aider Dédé, le titulaire en poste, par l'arrivée d'un nouvel agent.

Chose faite depuis le printemps dernier. **Bruno BUFFET**, de Nuits Saint Georges, contribue efficacement au maintien d'un cadre de vie agréable pour les Montinibeauinois.

▀ Nous souhaitons à tous les deux un très beau parcours professionnel dans notre commune.



Bruno BUFFET et Sabrina BAVARD

Nouvelles Recensement

Voilà, c'est parti !! la campagne de recensement des Montinibeaunois va démarrer très prochainement. Elle aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Cette collecte d'informations de tous ordres est essentielle, obligatoire et strictement confidentielle. Elle permet de faire en quelque sorte une photographie de la population, des équipements existants dans notre commune...

Des résultats recueillis dépendra la dotation financière qui sera attribuée à la localité. Il est donc impératif de participer à cette enquête !

Pour réaliser ce recensement, deux agents ont été recrutés par la commune.

Il s'agit de **M^{me} GAY** et **M^{lle} BAUMANN**. Nous vous remercions de les accueillir avec bienveillance et de leur réserver un peu de votre temps.

Afin de faciliter le travail de ces personnes, nous rappelons que chaque logement doit être équipé d'une boîte aux lettres, avec numéro et nom de l'habitant. Merci de veiller au respect de cette consigne.



M^{lle} BAUMANN et M^{me} GAY



Médicales

Mireille GATTI GRESSET, psychothérapeute, thérapeute familiale, psychopédagogue, intègre le cabinet médical de Montagny-les-Beaune.

Psychothérapeute, thérapeute familiale, psychopédagogue, titulaire du titre ARS décret n°2010-534, en exercice depuis 25 ans en Région Parisienne, j'intègre le cabinet médical de MONTAGNY-LES-BEAUNE en Janvier 2022 les samedis, lundis et mardis sur RDV au cabinet avec possibilité en VISIO.

Psychopédagogue, créatrice et fondatrice de la structure « CROC L'ECOLE » en région parisienne. Ce lieu est spécialisé dans l'accompagnement des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages. J'aide, conseille et oriente les familles afin de mettre en place la meilleure prise en charge de leurs enfants.

Thérapeute familiale, je propose aux familles et aux couples un espace de parole en vue de décoder les dysfonctionnements interactionnels et rétablir la communication entre chaque membre pour un bien être.

Psychothérapeute (Enfants, Adolescents, Adultes) possibilité de mettre en place un accompagnement thérapeutique individuel avec différents outils comme

l'hypnose Ericksonnienne, Thérapie Brève modèle Palo Alto, thérapie centrée sur la personne.

Mon expérience du terrain dans des structures institutionnelles, associatives, hospitalières et libérales me permettent d'appréhender chacune des situations dans leur globalité.

↑ Références professionnelles

- ▶ Education Nationale
- ▶ Hôpital Paul GUIRAUD 94
- ▶ Aide Sociale à l'Enfance
- ▶ Centre Médico- Psycho-pédagogique
- ▶ Association d'Aide aux Victimes
- ▶ Centre Communal d'Action Sociale
- ▶ Missions pour la Warner Bros et TF1 (Super Nanny, Koh Lanta, The Island, The Voice KIDS...)
- ▶ Psychothérapeute
- ▶ Thérapeute familiale
- ▶ Psychopédagogue

Mireille.gatti@gmail.com

SIRET 39099284000020

ADELI 910008861

Tél **06 83 87 88 13**

Nouvelles Prévention des déchets

Les ordures ménagères des habitants de MONTAGNY sont traitées depuis le 1er janvier 2018 à l'usine de méthanisation/compostage située à Chagny. Une partie des déchets est utilisée pour fabriquer du méthane, lui-même injecté dans le réseau de GRDF, puis en compost normé et



Usine de traitement des déchets Chagny

revendu aux coopératives agricoles.

Les autres déchets imputrescibles sont ensuite enfouis, dans un centre dédié, également situé à Chagny.

► La loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015 impose de réduire drastiquement, entre 2020 et 2025, les autorisations de stockage de déchets ultimes du centre d'enfouissement.

► Ainsi, l'autorisation d'enfouissement de déchets à Chagny passera de 65 000 T/an en 2021 à 30 000 T / an en 2025.

► Actuellement, sur chaque tonne de déchets enfouis, l'Etat prélève une taxe égale à 45 €/tonne. Il s'agit de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Au cours des 5 prochaines années, cette taxe passera à 65 €/T, et en cas de dépassement des tonnes autorisées sur le site de Chagny, elle pourrait passer à 150 €/Tonne.

Si collectivement et individuellement nous ne faisons rien, cela pourrait se traduire par une augmentation sensible de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères au cours des prochaines années.

► Chacune et chacun d'entre nous est donc invité à adopter quotidiennement certains gestes simples pour réduire sa production d'ordures ménagères :

Composter davantage (des composteurs sont mis gratuitement à disposition des habitants par la Communauté d'Agglomération) pour éviter de jeter à la

poubelle des épluchures de fruits et légumes, des marcs de café ou des restes d'assiettes par exemple.

► Trier davantage ses déchets (verre, papier, cartons, bouteilles et flacons plastique, boîtes de conserve, ...), pour favoriser leur recyclage.

► Adapter autant que possible ses habitudes de consommation pour éviter d'avoir à jeter des emballages (préférer en magasin des produits moins emballés).

► Limiter le plus possible le gaspillage alimentaire.

Personne ne s'en rend vraiment compte, et nous avons souvent du mal à l'admettre, mais chaque français jette individuellement en moyenne 20 kg de nourriture non consommée chaque année (dont 7kg de nourriture encore emballée) ; 1/3 de la nourriture produite en France est jetée.

► Sachez également que vous avez la possibilité de laisser vos emballages inutiles dans les supermarchés tenus de dédier un espace après les caisses.

PLPDMA

**Programme Local de
Prévention des Déchets
Ménagers et Assimilés**

L'Agglo s'engage !



**Lutter contre le
gaspillage
alimentaire**
Cuisiner les restes,
adapter
les quantités.



**Valoriser les
déchets**
Transformer les
déchets
alimentaires et de
jardin.



**Diminuer l'utilisation du
papier**
Dématérialiser la communication.



Devenons tous des Z'héros déchet !



**Accompagner au
changement**
Acheter en vrac, limiter les
suremballages, penser aux
gros conditionnements.



**Augmenter la durée de
vie des objets**
Réparer, donner, réutiliser
vos objets.

Beauce Cote Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaucecotesud.com

Nouvelles Sécurité routière

La levée progressive des restrictions dues au COVID 19 a eu pour conséquence une reprise des déplacements motorisés, et MONTAGNY n'a naturellement pas échappé au phénomène.

Si une majorité d'automobilistes respecte les règles du code de la route, de nombreux excès de vitesse sont constatés aux entrées/sorties de Montagny, du Poil et de Laborde.

La gendarmerie a d'ailleurs procédé au cours des dernières semaines à plusieurs verbalisations et a prévu d'effectuer de nouveaux contrôles.

Ces incivilités posent des problèmes de sécurité car elles mettent en danger les riverains, en particulier nos enfants et nos aînés. La distance de freinage augmente avec la vitesse. Un mètre de plus pour s'arrêter peut potentiellement coûter une vie !

Enfin elles créent une pollution atmosphérique supplémentaire qui pourrait facilement être évitée.

Quelques règles d'éco-conduite permettent de réduire les risques d'accident, de limiter la pollution et de diminuer l'usure de son véhicule :

Contrôler la pression des pneus.



Passer rapidement les rapports de vitesse pour éviter les sursrégimes moteur.

Anticiper les freinages, utiliser le frein moteur.

Coupez le moteur en cas d'arrêt de plus de 30 secondes.

Réduire la vitesse d'une manière générale. Sur un parcours quotidien de 20 km, une conduite souple et apaisée ne fait pas perdre de temps.



Communication

Panneau Pocket



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre sélection vous durait de perdre une carte bleue, cliquez sur "perdez cette carte"

Depuis maintenant un an, la commune est dotée de l'outil de communication PanneauPocket.

Il permet de vous informer sur les différentes manifestations ou autres événements d'actualité qui ont certes, été encore assez rares en 2021, ou de vous alerter sur des événements ponctuels qui nécessitent de faire preuve de prudence (alertes météo, ...).

Le suivi statistique de ce nouvel outil montre que chaque nouveau panneau publié est presque immédiatement lu par les dizaines de possesseurs de téléphones portables qui ont téléchargé l'application et mis "Montagny" en favori, preuve de l'intérêt que vous portez à ce moyen de communication.

Nous vous rappelons donc l'existence de cette application qui vous permet de recevoir gratuitement, où que vous soyez, les informations de la

commune sur votre téléphone portable.



Ancien logo

Nouveau logo



La Commune Travaille pour vous

t Voirie

Cette année c'est la rue Pisserotte qui a fait l'objet d'un relooking avec la réalisation d'un revêtement complet, la création de trottoirs et places de parking ainsi que l'instauration d'une zone 30.

- Au hameau le Poil, dans la grande rue, il restait quelques mètres de cheminement piétons pour boucler le circuit. Nous en avons profité pour refaire le trottoir et installer un banc sur le passage.
- Avec le Conseil Départemental, la troisième tranche de la RD113 a été réalisée route de Bligny. La chaussée a été décaissée de 80 cm pour refaire la structure complète de la route. Nous en avons profité pour mettre en place des bordures afin de réaliser le trottoir en enduit jusqu'à l'entrée de l'agglomération. Comme pour la rue Pisserotte, les entrées charretières ont été faites en enrobé. Le marquage au sol a été refait et les panneaux ont été changés.
- La commune a remplacé 48 points lumineux en led pour une économie de consommation et une meilleure répartition de l'éclairage route de Bligny, rue Pisserotte, rue de la Grande Corvée et rue de la Solle. La commune n'a pas été retenue cette année par le Siceco pour faire l'enfouissement des réseaux électriques rue de Charodon.



Rue Pisserotte pendant les travaux



Rue Pisserotte après les travaux



Grande Rue Le Poil, changement des canalisations d'eau



Grande Rue Le Poil, cheminement piétons



Route de Bligny après les travaux



Route de Bligny pendant les travaux

La Commune Travaille pour vous

↑ Bâtiments

Dans le cadre du plan de relance, la commune a été subventionnée pour améliorer l'isolation des deux salles de la SUM (35 cm d'isolant ont été rajoutés dans les plafonds).

- Une première partie de l'étanchéité de la toiture terrasse de la salle des fêtes a été refaite avec un rajout d'isolant.
- L'ensemble des luminaires de la salle des fêtes a été remplacé par des éclairages à LED afin d'économiser de l'énergie.
- La salle du Conseil Municipal a été refaite avec réfection complète du mur côté rue qui était totalement dégradé (doublage et isolation).
- Une salle de travail a été créée dans l'ancien bureau des instituteurs et équipée pour faire de la vidéo projection.
- Les anciennes grilles situées sur l'un des murs de l'école ont été remplacées.

Les deux murs restants seront pourvus de nouvelles grilles au cours de l'année 2022.

↑ Investissements divers

La commune a investi dans du matériel pour faciliter et améliorer les conditions de travail des personnels.

Changement de deux vidéo projecteurs pour l'école.

- Achat d'un ordinateur portable et d'un vidéo projecteur pour la mairie.
- Agrandissement du columbarium avec la création de 17 nouvelles cases et modifications de plantation.
- Acquisition d'un deuxième véhicule (camion de petit gabarit et peu lourd fonctionnant au GPL) pour faciliter le travail de nos deux employés communaux.
- Achat d'un aspirateur pouvant aspirer tous types de feuilles ainsi que les eaux pluviales des regards.



Salle du Conseil Municipal rajeunie



Grilles de l'école remplacées



Rue Pisserotte après les travaux

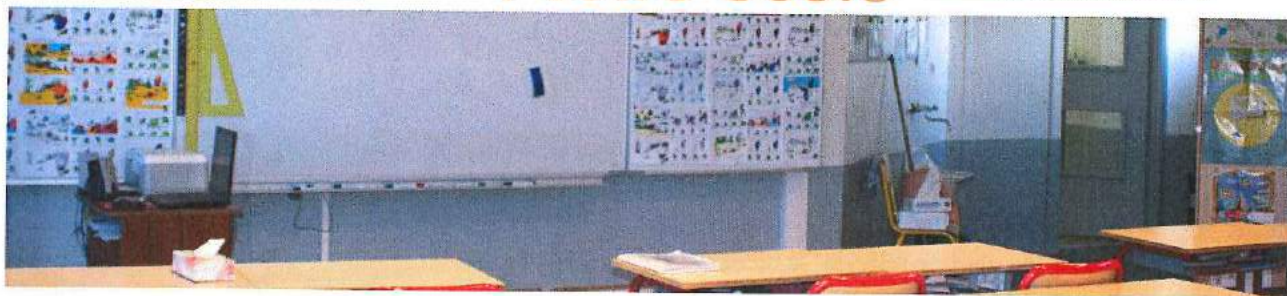


Petit camion fonctionnant au GPL



Massif vers le cimetière entièrement refait

Vie Scolaire Notre école



L'école de Montagny fait partie du RPI Montagny - Merceuil. Cette année, les élèves sont au nombre de 132, 66 à Montagny et 66 à Merceuil répartis sur 6 classes. La répartition se fait de la manière suivante :

Enseignant	Lieu	Classe	Effectifs	Total de la classe
M ^{me} Hernandez complétée le jeudi par M ^{me} Devigne toutes deux assistées par Brigitte Bougeon	École du Tilleul Anne Bénard Merceuil	TPS	3	22
		PS	7	
		MS	12	
M ^{me} Boisson assistée par Suzanne Deniset	École de Montagny	PS	7	24
		GS	17	
M ^{me} Marque	École de Montagny	CP	18	22
		CE1	4	
M ^{me} Lassalle déchargée le mardi par M ^{me} Meunier	École des Cerisiers Merceuil	CE1	12	24
		CE2	12	
M ^{me} Vaudoisey	École du Grand Sapin Merceuil	CE2	8	20
		CM1	12	
M. Vercellone	École de Montagny	CM2	20	20

Cette année, le RPI accueille une nouvelle enseignante à l'école maternelle du Tilleul Anne Bénard. **Sandrine Hernandez**. Enseignante depuis 25 ans en maternelle, elle fut en poste, notamment, à l'école maternelle Jeanne d'Arc et Bretonnière à Beaune. Elle exerce à 75% complétée par Laetitia Devigne.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



† Année scolaire 2020/2021

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, les 4 classes élémentaires ont participé au projet "Le ballon rouge". Le projet a débuté par une représentation de concert donnée par la compagnie "Les traversées baroques" à laquelle les enfants ont assisté à l'école.

Pour accompagner la projection, quatre musiciens jouaient en direct une musique d'inspiration baroque créée pour le film.

Puis, chaque classe a travaillé durant une quinzaine d'heures avec plusieurs intervenants en musique et arts visuels afin d'aboutir à une exposition qui revenait sur différentes thématiques abordées par le court-métrage. Les parents ont pu la visiter en fin d'année.

† Les projets culturels

► École et cinéma : ce projet concerne toutes les classes du RPI. Les films proposés sont les suivants :

► Les classes de TPS/PS/MS/GS sont allées ou iront prochainement voir "1, 2, 3 Léon", "Le grand dehors" au cinéma de Beaune.

► Les élèves de CP/CE1/CE2 ont visionné ou visionneront prochainement

"Mon voisin Totoro", "Rumba" et "Princess Bride".

De la même manière, les élèves de CM1/CM2 ont assisté ou assisteront aux séances des films "Tout en haut du monde", "Paï" et "Wadjda".

† Et d'autres projets...

► La classe de CM2 participe à l'opération « Les petits champions de la lecture » afin de promouvoir la lecture à haute voix.

► Projet d'échanges entre les classes du RPI : lire des albums.

► Le 19 novembre, les classes élémentaires se sont rendues au théâtre de Beaune pour assister au spectacle Youkali.

► Inscription au théâtre de Beaune : les classes maternelles iront voir Tout d'abord de la Compagnie Manie et Cirque le 10 décembre 2021.

Vie Scolaire Notre école

Les classes de cycle 3 participeront également à un cycle de sécurité routière.

↑ Rendez-vous sportifs

► Rugby : Les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 ont participé à un cycle rugby avec des séances conduites par un intervenant. Un tournoi fut organisé afin que les classes, participant à ce projet, puissent se rencontrer. Ce tournoi s'est déroulé au stade des Mariages à Beaune le 19 octobre 2021. Pour rappel, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet débuté il y a plusieurs années en liaison avec la coupe du monde de rugby.

Chaque classe, qui participait au projet, a étudié un pays et a réalisé un panneau sur celui-ci. Une très belle exposition a mis en valeur leurs productions. Ils ont également inventé une histoire, avec un personnage choisi, pour chaque pays. Un livre qui réunit le projet a été édité.

Les dates à venir :

► Piscine : les classes de CE2/CM1 et CM2 vont bénéficier d'un cycle piscine de 6 séances. Désormais, les séances sont concentrées sur deux semaines.

► Les classes élémentaires participeront comme l'an passé au cross annuel de Meursault le mardi 22 mars 2022.

► La rencontre athlétisme de Sainte Marie la Blanche aura lieu le mardi 24 mai 2022.

► Rencontre Handball pour la classe de CM2 (en attente d'une date).

► Triathlon à Beaune pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 le 30 juin.

► " P'tit bal " pour toutes les classes de Montagny et la classe maternelle de Merceuil à Vignoles le 1er juillet.

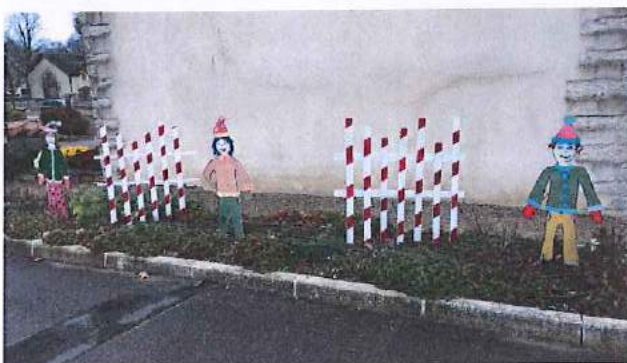
► Rencontre " jeux traditionnels " le 4 juillet pour la classe de maternelle de Montagny et la classe de CE1/CE2.

► Sorties à la bibliothèque de Beaune pour la classe maternelle de Montagny au cours de l'année.

► Correspondance entre l'école d'Argilly et la classe maternelle de Montagny.

► Sortie Poney à Marigny les Reuillées pour la classe de maternelle de Montagny et de Merceuil.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enseignants pour leur participation à la rédaction de cet article.



Vie Scolaire Péri-scolaire



Les enfants dans la cour pour la pose "Sourires"

En 2021... De janvier à juillet les enfants ont travaillé sur le thème de l'art. Ils ont découvert plusieurs arts.

L'architecture, la sculpture, l'art visuel, l'art culinaire, l'art plastique, l'art musical, l'art corporel et l'art de la Bande Dessinée.

Ce choix a permis :

- ▶ D'initier les enfants à différents mouvements



artistiques.

- ▶ De découvrir plusieurs artistes et leur empreinte laissée sur le monde qui nous entoure. (François Pompon, Pablo Picasso, Keith Haring, Andy Warhol et Salvador Dali)

- ▶ De découvrir plusieurs matières. La peinture,

l'argile, la pâte " **auto durcissante** ", les bandes plâtrées ..., et d'utiliser des outils ou méthodes de travail adaptés à chaque matière.

- ▶ De réaliser et de mettre en valeur différentes œuvres.

↑ Les temps forts

L'exposition " **Les mille et une mains** ".

Réalisée par les deux accueils Montagny et Merceuil au bord du lac de Montagny-les-Beaune en juin 2021. Les parents et élus ont été conviés à la visite de l'exposition.

Atelier culinaire : Confection de sablés pour les fêtes de Noël

Concours " Des p'tits jardiniers "



Vie Scolaire PÉRISCOLAIRE

Initiation à la préparation de la terre, à la technique du semis, au repiquage, au désherbage et à l'arrosage.
Atelier créatif pour la décoration du jardin.

► De septembre à décembre, l'accueil périscolaire a souhaité que les enfants " voyagent autour du monde ".

L'équipe a fait voyager les enfants sur les cinq continents. Ils ont été initiés à la culture des pays (costumes traditionnels, coutumes, danses, chants, moyens de locomotion, la faune, la flore, les habitats, les spécialités culinaires, les jeux, les drapeaux...)

► Au mois de mai prochain, l'équipe d'animation proposera un temps convivial aux parents autour d'une exposition afin de les faire voyager, à leur tour, sur les cinq continents et de valoriser le travail de leurs enfants réalisé tout au long de l'année.

► Les enfants de Montagny-les-Beaune participent également au projet annuel programmé en partenariat avec la commune.

► " Les petits jardiniers " organisé par le Conseil Général de Côte d'Or.

► participation aux décorations de tables pour le repas des anciens.

► participation à la décoration du village pour Noël.

↑ Nous tenons à remercier chaleureusement **Barbara** (responsable de l'accueil périscolaire Montagny-Merceuil) pour sa participation à la rédaction de cet article ainsi que le reste du personnel pour leur investissement auprès de nos enfants.



Parmi leurs réalisations



Un panaché de réalisations créatives



Environnement Fleurissement

Les mesures sanitaires ont été allégées au cours de cette année 2021 ce qui a permis de relancer notre concours des maisons fleuries.

En conséquence, la Commission Environnement et Fleurissement a sillonné les rues de notre commune tout au long des saisons.

► A la recherche de jardins plus magnifiques les uns que les autres, ses membres ont remarqué particulièrement dix maisons qui proposent une diversité très intéressante de végétaux, un agréable aménagement des massifs et une présentation très soignée des espaces.

► Le 11 novembre dernier, à l'issue de la cérémonie patriotique, les prix ont été remis par l'équipe municipale aux heureux lauréats de ce concours. Ils ont reçu un arbuste à replanter, un lot de bulbes, une bouteille de crémant, un sac de terreau et bien sûr le fameux diplôme !

† Nous félicitons encore une fois

- M et M^{me} NEAULT Emmanuel
- M et M^{me} GALMARD Xavier
- M et M^{me} LEOPOLD Gérard
- M et M^{me} DAMBRUN François
- M et M^{me} PACAUD Hervé
- M^{me} MERCIER Anne-Marie
- M et M^{me} RAMONET Marc
- M et M^{me} DUCHASSIN Roland
- M et M^{me} BERNARD Daniel
- M et M^{me} HEINZE Louis

► Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles surprises florales.

N'hésitez pas à fleurir vos maisons ; il est tellement agréable de traverser un village coloré et entretenu.....

A ce sujet, nous sommes fiers d'annoncer que le jury du Comité de la Valorisation Paysagère départementale a reconduit pour 2021 le label 3 fleurs pour Montagny les Beaune.

Celui-ci n'étant pas acquis définitivement, nous devons proposer en 2022 de nouvelles actions environnementales, des massifs travaillés différemment...



DAMBRUN



BERNARD



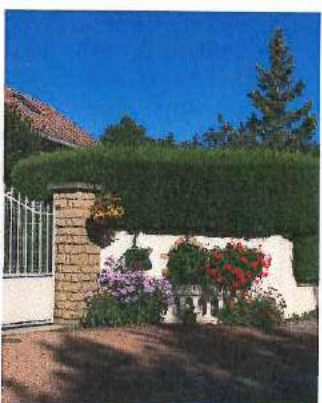
DUCHASSIN



LEOPOLD



RAMONET



PACAUD



GALMARD



HEINZE



MERCIER



NEAULT

Environnement Fleurissement



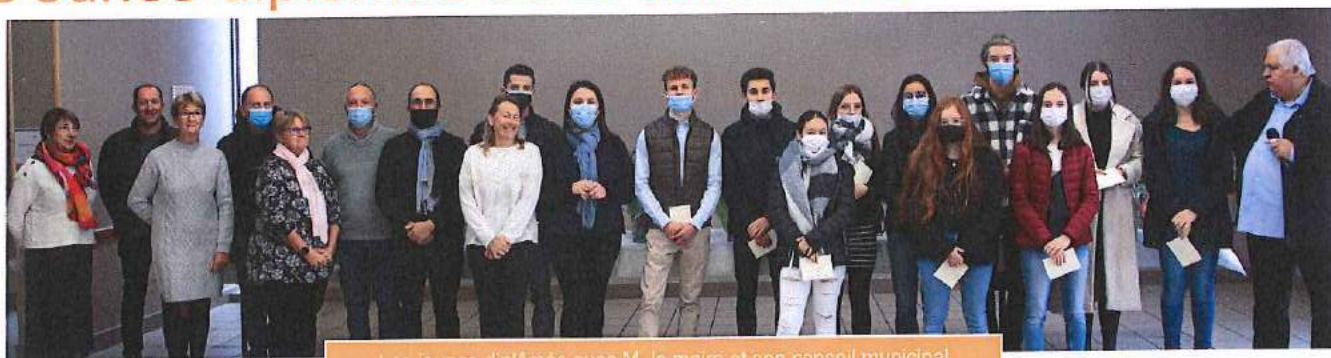
Les jeunes diplômés

Les lauréats des maisons fleuries



Le verre de l'amitié

Jeunes diplômés de la commune



Les jeunes diplômés avec M. le maire et son conseil municipal

Ce 11 novembre a particulièrement été festif puisque les jeunes diplômés 2021 ont été honorés comme il se doit. Ils étaient nombreux à se présenter pour obtenir leur récompense et recevoir les félicitations conjointes du conseil municipal et des personnes présentes à cette manifestation. Il leur a été remis un bon cadeau d'une valeur de 30€.

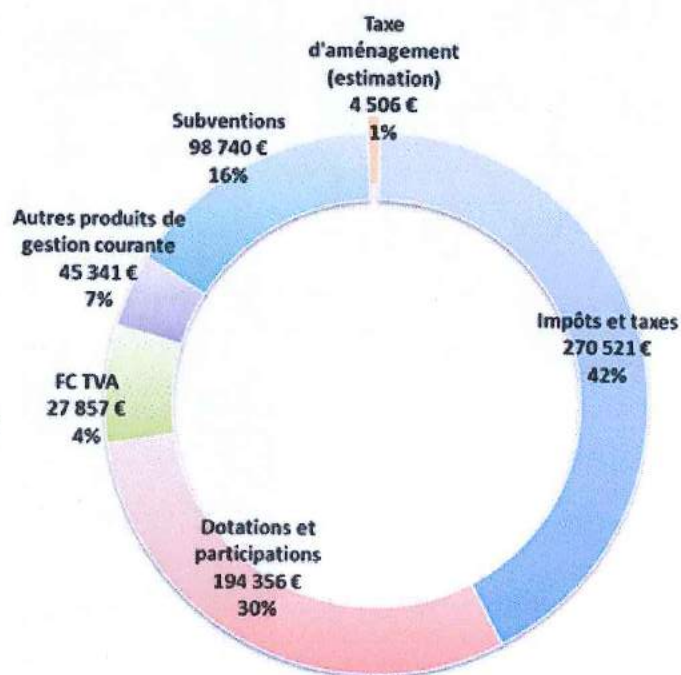
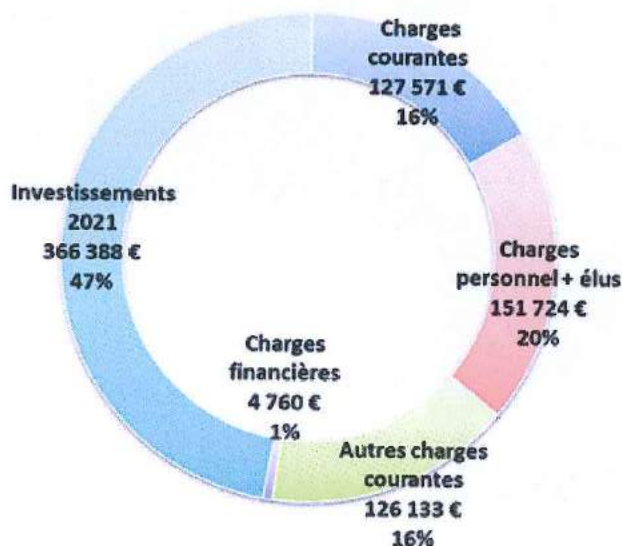
➤ Nous souhaitons pour certains de poursuivre avec brio leur parcours scolaire et pour d'autres une entrée réussie dans la vie active.

↑ Ont été récompensés

- | | |
|-------------------------|--|
| ➤ Mathilde CLERC | ➤ CAP agent de sécurité |
| ➤ Enzo ROTA | ➤ BAC sciences, technologie de l'industrie et du développement |
| ➤ Majdoline KORDASS | ➤ Brevet des Collèges |
| ➤ Nathan DOLARD VILLARD | ➤ BAC général et technologique |
| ➤ Jordan EUVRARD | ➤ BAC Pro Technicien conseil vente en alimentation |
| ➤ Janie ESNAULT | ➤ BAC Pro commerce |
| ➤ Chloé de GEVIGNEY | ➤ Brevet des Collèges |
| ➤ Emma BOICHOT | ➤ Brevet des Collèges |
| ➤ Coralie BEAUGET | ➤ Brevet des Collèges |
| ➤ Manon JACOTOT | ➤ CAP pâtisserie |



Dépenses en 2021



Recettes en 2021

↑ Comment ça fonctionne ?

Chaque année, le conseil municipal vote le budget communal qui prévoit les dépenses et les recettes jusqu'au 31 décembre. Y sont inscrites les dépenses obligatoires, nécessaires au fonctionnement de la collectivité, ainsi que les dépenses d'investissement décidées par le conseil municipal (travaux de voirie, de bâtiments, achat de matériel...).

➤ Ces dépenses sont financées par des recettes de fonctionnement, entre autres, impôts locaux et dotation de l'Etat (DGF), par des subventions accordées par l'Etat, le Département ou la Région en fonction des projets retenus, par le reversement de la TVA sur les investissements de l'année précédente ainsi que par la taxe d'aménagement.

➤ A la fin de chaque année, un bilan, appelé compte administratif, retraçant les dépenses et les recettes réelles de l'année, est dressé par le Maire et approuvé par le conseil municipal.

➤ Ce bilan doit être en tous points identique à celui dressé par le SGC (service de gestion comptable) de Nuits St Georges. L'excédent de l'année est reporté au budget primitif de l'année suivante.

➤ Le conseil municipal vote également les taux des taxes.

➤ Pour 2021, ils sont restés identiques à ceux des années précédentes, soit :

- ▶ Taxe d'habitation.....7,25 %
- ▶ Taxe sur le foncier bâti10,82 %
- ▶ Taxe sur le foncier non bâti29,10 %
- ▶ Taxe d'aménagement.....2 %



Vie Paroissiale

Depuis 1905, les communes sont propriétaires de leur église et il leur appartient d'assurer et d'assumer les travaux. Afin d'éviter les dégradations inévitables sur un édifice très ancien la commune de Montagny veille à un entretien régulier.

► La cloche fondue en 1853 a été électrifiée en 1981.

► En 1983, d'importants travaux ont été faits pour restaurer l'église. La charpente a été consolidée, le toit recouvert et les murs enduits. Les fenêtres et les portes ont été remplacées. Les travaux dureront jusqu'en 1987.

► En 1991, grâce à monsieur Mielanczuk Wacław qui légua une importante somme d'argent, le chauffage au bois a été remplacé par l'installation d'un chauffage moderne.

► En 2004, le chœur a été doté d'un nouvel éclairage ainsi que les deux chapelles. Des spots diffusent la lumière en mettant la voûte en valeur et facilitent la lecture des textes et des chants.

► D'août 2009 à septembre 2010, la restauration de l'autel St Pierre (dans la chapelle St Pierre à gauche de la nef) a été réalisée et supervisée par le conservateur des monuments historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne

► En 2018, l'installation et l'électrification des cloches ont été vérifiées pour une mise en sécurité nécessaire, la charpente et le plancher du clocher ont été réparés suite à quelques dégâts causés par des infiltrations.

† Travaux à venir

Sur le clocher, il est prévu un repiquage des tuiles et des ardoises cassées et manquantes, le démoussage de l'ensemble de la toiture et la remise en état des abats-son. Le devis a été validé.

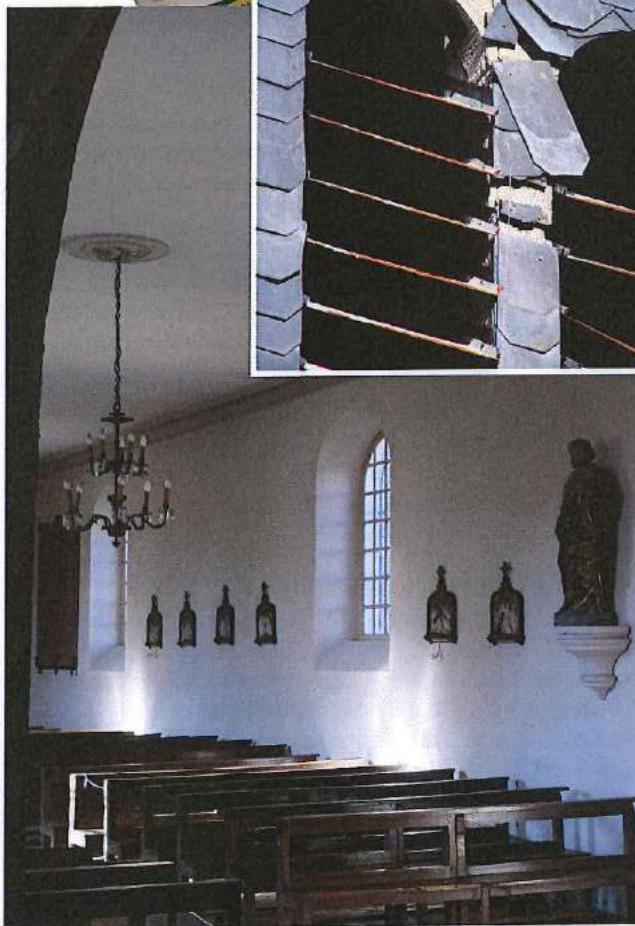
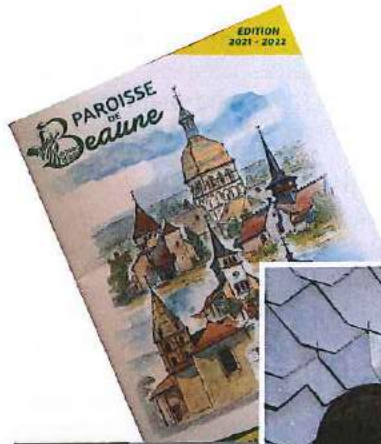
► D'après les recherches historiques, les bancs de l'église datent de 1860, ils sont usés, très inconfortables et nécessitent un remplacement. Ce projet est porté à l'étude.

† Informations pratiques

Un guide pratique de l'église catholique est distribué chaque année au mois de septembre dans les boîtes aux lettres n'ayant pas interdiction de publicité. Si vous ne l'avez pas reçu, quelques exemplaires sont encore disponibles au secrétariat de la paroisse de Beaune.

► Le calendrier des messes pour le secteur des 5 clochers est également distribué dans les boîtes aux lettres.

► Les lieux et horaires des messes dominicales sont affichés aux portes des églises des 5 clochers (Montagny, Bligny, Merceuil, Tilly, Corcelles).



► Secrétariat paroissial, 4 impasse Notre Dame 21200 Beaune

► ndbeaune@beaune.org

► Site Internet

► www.paroisse-beaune.org

► Blog

► paroissedebeaune.hautetfort.com

► Suzanne HUARD, sacristine de Montagny

► 03 80 22 55 06

► Père GARREAU

► m.garreau@paroisse-beaune.org

► 06 65 02 96 91

Prêtre référent des 5 clochers



Mickael GARREAU

Cérémonies 8 mai, 14 juillet & 11 novembre



↑ Célébration du 8 mai

A l'image de l'année 2020, ce 8 mai 2021 n'a malheureusement pu rassembler les Montinibeaunois en raison des règles sanitaires.

C'est donc en compagnie de ses 4 adjoints que le maire, **Richard ROCH**, a célébré l'anniversaire de la signature de l'armistice. Il a procédé au dépôt d'une gerbe et a lu le message adressé par **M^{me} DARRIEUSSECQ**, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Le discours officiel met en avant le travail extraordinaire de la Résistance il y a 80 ans grâce à "la jeunesse ardente qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant". **André Malraux** y est également cité par cette phrase : "un monde sans espoir est irrespirable".

Après avoir rappelé le nom des morts de notre commune, une minute de silence a été respectée en leur mémoire et la **Marseillaise** entonnée par les élus.



8 mai en comité très restreint

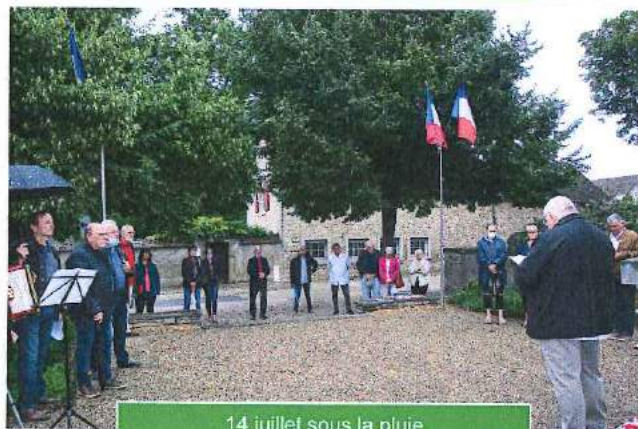
↑ Célébration du 14 juillet

Pour la seconde année, c'est avec les mesures sanitaires, toujours en vigueur et dans un contexte compliqué que la cérémonie s'est tenue sans la traditionnelle fête communale.

Avec la présence du conseil municipal et quelques participants, soit une vingtaine de personnes M. le maire dépose une gerbe au monument aux morts. La "Petite Chorale Républicaine" est au rendez-vous.

Après le discours de M. le maire, nous chantons la Marseillaise, accompagnés par la chorale et son accordéon.

Pour finir, le pot de l'amitié a toutefois pu être servi à la salle des fêtes dans le respect des gestes barrières.



14 juillet sous la pluie

↑ Célébration du 11 novembre

Comme chaque année, M. le maire et l'ensemble du Conseil Municipal, ont célébré en présence des habitants de notre commune l'anniversaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918.

Après lecture du message de **M^{me} Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et chargée de la mémoire et des anciens combattants, une minute de silence a été respectée et une gerbe de fleurs déposée au pied du monument aux morts.

Roland DAVID, 1er adjoint, a rappelé la mémoire des 16 montinibeaunois ainsi que celle des *soldats français engagés en opérations extérieures, décédés pour la France depuis le 01/01/2021.

Au cours de cette cérémonie, la "Petite Chorale Républicaine" a entonné la **Marseillaise** et repris la chanson de **Craonne** qui décrit avec émotion les difficiles conditions de vie que connaissaient nos poilus au cours du conflit.

En fin de commémoration, M. le maire a invité la population à se retrouver autour du verre de l'amitié dans la salle des Fêtes.



11 novembre avec la chorale

*soldats français engagés et morts pour la France

Colonel Sébastien BOTTA, force multinationale d'observateurs, mort pour la France en Egypte, le 12 novembre 2020;
Brigadier Dorian ISSAKHANIAN, 1er régiment des chasseurs parachutistes, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020;
Brigadier Quentin PAUCHET, 1er régiment de chasseurs parachutistes, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020;
Maréchal des logis Tanerii MAURI, 1er régiment des chasseurs, mort pour la France au Mali, le 28 décembre 2020;
Sergent-chef Yvonne HUYNH, 2e régiment de hussards, morte pour la France au Mali, le 2 janvier 2021;
Brigadier-chef Loïc RISSIER, 2e régiment de hussards, mort pour la France au Mali, le 2 janvier 2021;
Sergent Maxime BLASCO, 7e bataillon des chasseurs alpins de Varces, mort pour la France au Mali le 24 septembre 2021.

Les Associations de Montagny

→ Et leurs présidents

► La Gaule de Montagny - Pêche

Sébastien BEUCHOTTE ► 06 10 86 34 83

► 03 80 24 14 97

► Association Montinibeaunoise des Chasseurs, Agriculteurs et Viticulteurs

Vincent MENNWEG ► 06 83 34 40 06

► Comité des Fêtes

Marilyne CAMPANA BRIANTI ► 07 78 90 57 08

► Le Cercle de l'Amitié - Club 3ème âge

Suzanne HUARD ► 03 80 22 55 06

► La Voile Libre

Christophe MALINET ► 06 82 33 86 91

► Nature et Sentiers Montinibeaunoise

Christophe FARION ► 03 80 22 76 22

► Les Amis des Ecoles

Julie FOURNIER ► 06 27 04 48 50

► Et Patati et Pataterre - Sculpture

Jacques GUDEFIN ► 03 80 22 86 30, 06 14 26 60 43

► Les Titines de la Côte - Voitures anciennes

Jean-Pierre LEY ► 06 31 45 82 57

► Les Camionneurs du Cœur

Brigitte BOURGEON ► 06 17 61 27 46

► 3i.tot - Initiation usage matériels électroniques

Patrice SUREL ► aux3itot@lilo.org

Les Amis des Ecoles



Les Amis des Ecoles



L'assemblée Générale des Amis des Ecoles s'est déroulée au mois de septembre 2021.

En voici les grandes lignes :

Les bénéfices 2020-2021 ont permis à chaque enfant scolarisé de recevoir un livre pour Noël (montant total de 680€).

► Le restant sera utilisé au cours de l'année scolaire 2021-2022 pour offrir des surprises à vos enfants comme par exemple :

Goûter d'Halloween

Participation au financement d'une sortie famille au Pal un samedi de juin.

Le traditionnel livre, cadeau pour Noël

► Quant aux bénéfices qui seront récoltés au cours de cette année, ils seront entièrement reversés aux différentes classes du RPI Montagny-Merceuil pour participer au financement des sorties scolaires de fin d'année et/ou l'achat de matériel pédagogique.

► Les Amis des Ecoles remercient très sincèrement la mairie de Montagny, la mairie de Merceuil ainsi que le Conseil Départemental pour les subventions qui ont été octroyées cette année encore (1050€).

Les manifestations organisées par l'Association "les Amis des Ecoles", prévues en 2020 - 2021 n'ont pu avoir lieu du fait du confinement. Grâce à celles qui ont pu être maintenues, **2827€** ont pu être récoltés au profit du RPI Montagny-Merceuil soit 21€ par enfant.

Parents,

Nous vous remercions pour vos contributions, votre soutien, votre présence lors des différentes manifestations qui ont pu avoir lieu, votre aide lors de leurs mises en place ou rangements, vos tartes et gâteaux confectionnés... Vous êtes tous invités tout au long de l'année à participer à la vie de cette association.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous y associer afin que les Amis des Ecoles puissent continuer leurs projets pour le plaisir de nos enfants !

WANTED!! Les Amis des Ecoles recrutent... car 2 places du bureau seront vacantes dès la rentrée scolaire prochaine. Nous comptons sur vous !

Nature et Sentiers Montinibeaunoise

Nature et sentiers Montinibeaunoise est agréée à la FFR et vous propose des randonnées avec des encadrants.

➤ Pour tous, seul, en famille ou entre amis, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous randonnons :

- Tous les jeudis après midi.
- Trois dimanches après midi par mois et quelquefois, dès les beaux jours, nous partons toute la journée.
- Nous organisons un week-end raquettes.
- Et un week-end moyenne montagne.

† Prix des licences pour 2022 :

Familiale 60€ et individuelle 34€

Nous vous invitons donc à venir nous découvrir pour une "rando découverte" à 2€ par personne, assurance comprise.

➔ Pour tous renseignements, contacter :
Christophe **FARION** au 07 82 10 20 04



Sortie Montagny, les sept lacs



Juillet 2021, sortie nocturne

L'association se propose de démystifier l'usage des matériels informatiques

Créée officiellement le 22 décembre 2018 (JO n° 20180051, annonce 302), l'association "3itot" référencée W211005697 était opérationnelle dès le jeudi 3 janvier 2019.

En 2021, l'initiation proposée au 1er novembre est toujours dispensée par des bénévoles adhérents (cf. nos statuts).

Malgré le confinement et les directives Coronavirus pénibles à supporter, 29 adhérents répartis sur 5 communes, ont pu explorer selon leurs désirs chacun de nos domaines :

► **Téléphone et Tablette** pendant 211h
sujets proposés par l'animation, ou selon les desiderata exprimés par les adhérents présents ;
activité sans arrêt pendant le confinement (116h / 23 semaines moyenne 5h/semaine en vidéoconférence), tous les jeudis matins en salle pour le reste.

► **Ordinateur** pendant 295h
Plusieurs ateliers de nature différente, dont certains liés aux desiderata exprimés par les participants.
Hors confinement, les séances du lundi après-midi, celles du jeudi matin et celles du jeudi soir ont été assurées.

Pour les 23 semaines de confinement covid, 9 premières semaines sans activité, puis 118h de téléconférence pour les 14 suivantes, soit une moyenne de 3h/séance.

Notons que les séances de téléconférence, bien que mal adaptées à notre activité, et ressenties comme pénibles par les participants, ont permis de garder le contact et un peu d'acquis pour les présents.

► **Total activité initiation 3ITOT :**



Déjà 506 heures en live au 1^{er} novembre 2021

Toujours au 1er novembre 2021, et y compris pendant la période de confinement, l'activité associative n'a jamais cessé, exception faite de rares relâches ponctuelles.

Chaque adhérent a choisi, dans la mesure des places disponibles, de participer à telle ou telle séance (limite de 36 participants par vacation, seuil maximum imposé par l'assurance ; ou de 10 pour le seuil covid).

Chaque adhérent a décidé de participer ou non à tel ou tel sujet, par désintérêt, manque de disponibilité, ou respect plus ou moins strict des consignes covid (exemple : activité Tel-Tablette en extérieur par beau temps), mais toujours en respectant les gestes barrières. Aucun rattrapage "solo" n'est et ne sera pratiqué.

➡ Signalons pour finir, la nécessité d'un travail personnel à domicile; implication sans laquelle il ne peut y avoir d'ancrage de l'acquis ... l'absence d'effort personnel rend, de fait, toute participation vaine (article 3 de nos statuts).



► 3 séances hebdomadaires ► Lundi de 14h00 à 17h00 ► Jeudi de 9h00 à 12h00 et ► de 20h00 à 23h00
Mail : aux3itot@lilo.org Blog : <http://aux3itot.canalblog.com/>

Les Camionneurs du Cœur

Encore une année 2021 un peu difficile pour l'organisation de fête, de rassemblement ou de loto, mais nous résistons et sommes sûrs que des jours meilleurs vont arriver.

↑ Que s'est-il passé cette année ?

En début d'année, nous avons été très heureux et émus de recevoir le "Trophée Covid19" à l'occasion des 5^{èmes} Assises du Bénévolat de la part de Monsieur SAUVADET.

Un reportage a été réalisé dans notre studio à Beaune. Nous vous invitons à le regarder :

Département de la Côte d'Or – Trophée "COVID-19"



Association les camionneurs du cœur. Nous avons mis en ligne notre site Internet :

<http://lesc camionneursducoeur.fr>

Ainsi vous pourrez mieux nous connaître, nous découvrir. La boutique en ligne sera opérationnelle très prochainement.

➤ En avril, nous avons été contactés par ma maman. Elle venait de voir un reportage aux informations régionales concernant une petite fille à qui il manquait un tympan et une oreille.

Sa demande était simple "Ton association peut-elle aider ?" Ni une, ni deux, nous avons pris contact avec la famille d'Aélys et nous sommes allés la rencontrer à

Tournus lors d'une vente de brioches et de photos avec des mascottes. Une maladie rare, comme il en existe beaucoup. Une opération que nous ne réalisons pas en France. Une somme considérable à fournir avant septembre 2021 afin qu'Aélys puisse se faire opérer aux Etats Unis. Après une réunion entre membres, nous avons décidé d'aider cette famille. Nous avons sollicité nos réseaux par une cagnotte mise en ligne.

Le 26 juin, nous avons reçu dans notre studio, les grands parents, Aélys et la marraine de leur association Emilie Mazoyer (Animatrice Europe 1) pour un direct live sur notre radio :

"radiolesc camionneursducoeur".

A cette occasion, nous avons remis à Aélys un chèque de 1800 euros. La bonne nouvelle : La date de l'opération le 8 mars 2022 aux Etats Unis.

➤ Et pour terminer l'année, nous sommes heureux de vous présenter notre Calendrier 2022, vendu au profit des enfants atteints de maladies.

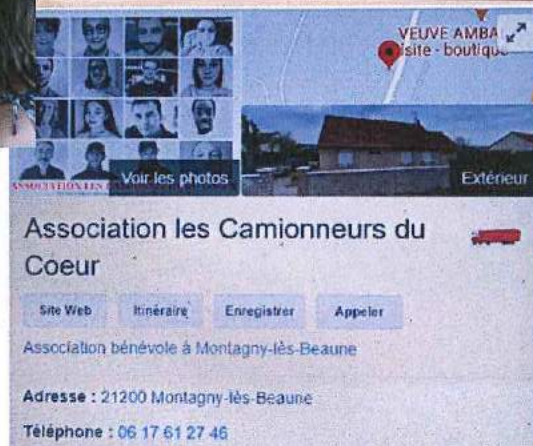
Nous avons besoin de **VOUS** pour que vive notre association et ainsi continuer d'aider les enfants. Nous vous proposons d'adhérer à notre Association pour une somme de 5 euros.

N'hésitez pas à nous contacter :

camionneursducoeur@orange.fr 06 17 61 27 46.

On sera très heureux de vous parler de **NOUS** !

➡ Tous les membres se joignent à moi, pour vous présenter nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.



Et Patati et Pataterre

Le coronavirus n'a pas réussi à venir à bout de "ET PATATI & PATATERRE", nous avons donc pu reprendre notre activité modelage - sculpture depuis début septembre.

➤ Nous avons ainsi retrouvé avec plaisir, et toujours autant d'enthousiasme, chaque semaine (sauf pendant les vacances scolaires), sous l'œil critique et bienveillant de **Jean Louis BOREL**, notre professeur, ces moments privilégiés auxquels nous étions habitués avant que cette pandémie nous perturbe, tant dans notre vie courante que pour ces loisirs artistiques.

Nous travaillons d'après modèle vivant. Chaque série, d'environ trois séances, commence toujours par quelques croquis d'approche. Après, les quelques poses proposées, nous sélectionnons l'une d'elles, puis à nous d'œuvrer pour l'interpréter et la reproduire à l'aide de nos outils et à partir de notre pain de terre crue !

➤ Les conseils éclairés de **Jean Louis BOREL** permettent de créer entre nous une certaine émulation propre à nous « ouvrir l'œil » et nous faire progresser.

➤ A la mi-temps du cours, une pause s'impose, toujours conviviale, à laquelle nous sommes très attachés, ce qui permet d'échanger, de progresser dans cette activité artistique.

➤ Par le passé, nous faisons l'exposition de notre travail de l'année. De nombreux visiteurs nous faisaient le plaisir de nous rencontrer et nous encourager. Une tombola était organisée avec, en lots, quelques pièces de nos productions.

➤ Nous souhaitons pouvoir renouveler ce concept, mais quand ? La pandémie étant toujours d'actualité, les conditions sanitaires n'étant pas levées, nous sommes tenus de nous plier aux directives de nos sphères dirigeantes mais il nous tarde de reprendre une vie normale de contact !

➤ Grand merci à notre Maire, **Richard ROCH** pour le prêt de la salle des Associations. Nous espérons pouvoir exprimer notre passion en vous présentant notre travail de l'année et vous accueillir avec grand plaisir dès que cela sera possible.

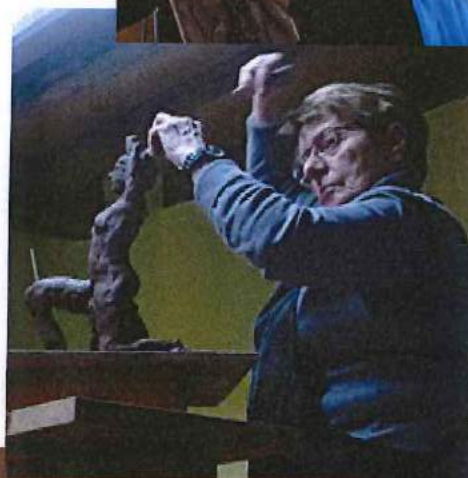
† Si vous, MONTINIBEAUNOIS, voulez plus de renseignements, vous pouvez joindre :

Jacques GUDEFIN au 03 80 22 86 30, 06 14 26 60 43

Jean-Robert GROUSSET au 06 79 23 33 80

Ou bien, le mardi de 14 à 17 H Salle des Associations à MONTAGNY LES BEAUNE.

Excellente fin d'année et nos meilleurs vœux pour une bonne année 2022.



Les Titines de La Côte



Titines et Titiniens au départ de balade

Malgré l'impossibilité de réunions mensuelles, les Titiniens se sont retrouvés plusieurs fois cette année entre confinements, couvre-feu et possibilité d'élargir à 10 km de rayon les balades avant de recouvrer une certaine liberté de circulation.

► La première sortie de l'année a eu lieu le 21 février où, par un temps printanier, vingt-quatre adhérents ont



Halte gourmande à Châteauneuf-en-Auxois

enfin pu prendre les petites routes pour profiter du bon air de la campagne.

Nos Titines ont également apprécié cette première sortie de l'hiver qui a emmené tout le monde de Saint-Romain, Saint-Sernin au Mont-Rome entre autres. Très heureux de se retrouver, nous nous sommes attardés au Mont-Rome lors de la collation si bien que nous avons dû écourter la balade afin de ne pas manquer l'heure du couvre-feu.

► Le 28 mars, bénéficiant du couvre-feu à 19 heures, nous étions dix personnes pour prendre la route d'Échevronne, La Bussière, Commarin pour terminer, sans l'oublier, avec une collation à Châteauneuf.

Le 25 avril, la journée de la Fédération Française des Véhicules d'Époque, s'est déroulée le matin au Château de Savigny-lès-Beaune puis sur les hauteurs de Meloisey où nous avons casse-croûté.

► Le 23 mai, les Salines de Salins-les-Bains nous ont accueillis pour une visite très intéressante des installations, bénéficiant d'un temps splendide pour cette journée jurassienne. Nous étions vingt personnes pour cette découverte de l'histoire du sel à Salins.

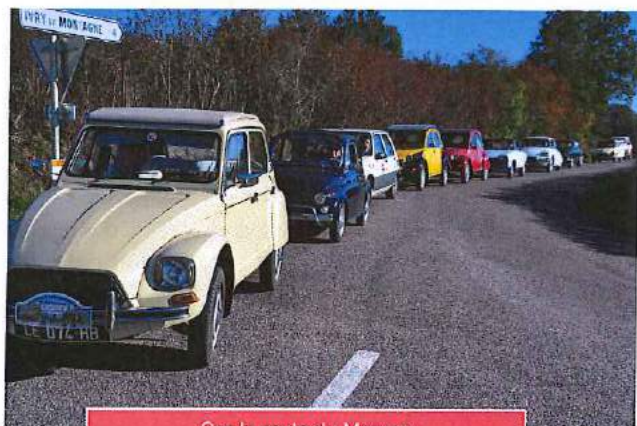
► Le 13 juin, une panne de 2CV a eu pour conséquence de réduire les activités prévues aux destinations de Nozeroy et de Malbuisson où nous avons déjeuné au restaurant – Néanmoins, le temps superbe nous a permis de profiter des magnifiques paysages franc-comtois et de ramener quelques spécialités du coin. Nous étions dix-sept personnes ravies de cette journée.



Dans les profondeurs des Salines

► Le 8 août, nos Titines nous ont emmenés jusqu'aux falaises de Bouilland après l'arrêt indispensable, juste

Les Titines de La Côte



Sur la route du Morvan

après le départ, du café/croissants sur les hauteurs de Prémieu-Prissey et le pique-nique à Notre-Dame d'Étang au-dessus de Dijon – Nous étions dix-huit.

► Le 15 août, avec le club de l'AJPA, nous avons participé au grand embouteillage d'Arnay-le-Duc. Prévue à l'occasion de la Journée du Patrimoine, la sortie du 19 septembre aux châteaux de Pontus de

Tyard puis de Sercy a dû être annulée du fait du mauvais temps – Rouler sous les averses en Titines, n'est pas vraiment l'idéal ! A refaire en 2022.

► Le 24 octobre, direction le Morvan et Tintry où nous attendait l'Auberge Morvandelle pour le déjeuner – Agréable balade sur les petites routes de campagne pour les dix-neuf adhérents avant le repas en bonne compagnie – Au retour, nous avons fait une halte dans un hameau aux alentours d'Arnay-le-Duc, invités par deux de nos amis.

En prévision : Dimanche 5 décembre, une escapade en Morvan (30 personnes inscrites) et notre assemblée générale samedi 19 février 2022 afin de faire le point sur l'année écoulée et également définir le nouveau programme en espérant que tout se passe bien, côté sanitaire.

► Pour résumer, notre club fonctionne bien et c'est toujours un plaisir partagé de se retrouver entre Titiniens d'autant plus que, depuis peu nous avons pu reprendre nos réunions mensuelles où les anniversaires renforcent encore les liens.



Les Titiniens à l'auberge de la Morvandelle à Tintry





Annie naquit le 21 novembre 1938 à Joinville le Pont (94) dans la joie et l'insouciance, entourée de ses parents, Paulette et Raymond LAFOND, sans se douter que sa petite enfance allait être bouleversée par la Seconde Guerre mondiale.

Effectivement, elle dût brutalement, en compagnie de sa maman, quitter le foyer familial de Joinville pour rejoindre la maison de François DUBOIS, son grand-père maternel, originaire de la région et domicilié à Laborde au Bureau.

Elle trouva abris, le temps de la guerre, dans une aile du château au Poil, avec sa maman, alors que son papa était, quant à lui, prisonnier en Allemagne pendant plus de cinq ans et demi.

Ce fut pour elle une période difficile, marquée par les privations et l'absence de son papa, le tout sous l'occupation allemande du village.

A la fin de la guerre, elle s'en retourna avec ses parents en région parisienne, sans pour autant renoncer à notre belle région, qui lui sera toujours très

Hommage à Annie

chère au cœur. Elle y reviendra à diverses occasions visiter son grand-père puis ses parents qui s'installèrent à leur tour dans la maison familiale en 1963, à l'occasion de la retraite bien méritée de son papa, agent RATP à Paris, créant ainsi des liens forts avec les habitants du hameau dès son plus jeune âge.

Une petite sœur, prénommée Françoise, vint agrandir le cercle familial en 1951, pour leur plus grand bonheur. Les deux sœurs, malgré leur différence d'âge, resteront très proches, et conserveront un lien puissant en étant toujours «présente» l'une pour l'autre.

Brillante élève, Annie dût cependant arrêter ses études, après l'obtention de son Brevet des collèges, pour suivre une formation de secrétaire, afin de soutenir financièrement sa famille.

Dans les années cinquante, elle rencontra Michel, jeune réparateur de téléviseurs et grand amateur de cyclisme, qui sera l'amour de sa vie. Tous deux se marièrent en 1960 et s'installèrent à leur tour sur la commune de Joinville le Pont, où ils y vécurent des années heureuses. Elle avait plaisir à nous raconter ses souvenirs de jeunesse... et quel bonheur de vivre à cette époque sur les bords de Marne avec ses guinguettes !!!

Annie y fera une rencontre formidable en la personne de Louisette, qui deviendra sa très chère et loyale amie, avec laquelle elle gardera un attachement très étroit malgré les épreuves et les aléas de la vie : cette dernière ne manquait jamais de l'appeler quotidiennement chaque soir pour prendre de ses nouvelles!

Claude, leur fils, vît le jour en 1961 et les combla de bonheur tout au long de leur vie, de part son mariage avec Véronique, qui fût une merveilleuse belle-fille pour eux, et par la naissance de leurs enfants, Jessica et Lucas.

C'est en 1976 que leur vie, pris pour tous les trois, un tournant nouveau : Annie et Michel, qui venaient régulièrement en vacances à Laborde avec Claude et, qui avaient pour habitude de louer la petite maison aux

volets rouges du pâtre, située à côté du calvaire de Laborde, achetèrent le champ appartenant à Mr et Mme ROBLIN Edmond et Jeanne.

Celui-ci, idéalement situé, se trouvait juste à côté de la maison familiale de ses parents.

Il y firent construire leur maison actuelle.

Très vite, ils s'intégrèrent facilement aux habitants du hameau et à leur vie rythmée par les saisons agricoles, n'hésitant pas, pour Michel, à donner un coup de main dans les champs pendant les foins et les moissons.

Annie exerça dans un premier temps, en région parisienne, le métier de secrétaire de direction pour une maison de vin puis, après un petit passage en tant que caissière à SUMA, comme secrétaire commerciale au sein de la moutarderie DUCROS à Beaune, avant de finir sa carrière à Couchey, près de Dijon, lorsque l'entreprise a été délocalisée après son rachat.

Michel, quant à lui, continua d'exercer son métier de réparateur télé et installateur d'antennes. Il travailla pour les maisons Perdrier puis Delarche à Beaune.

Très ouverts et chaleureux, ils s'impliquèrent à la vie du village en rejoignant diverses associations, tel que le Comité des Fêtes peu de temps après sa création au début des années 80. Annie en devint rapidement la présidente, poste qu'elle occupera, inlassablement et passionnément, pendant plus de trente ans.

Très compétente pour organiser de nombreuses manifestations qui animeront Montagny, Annie ne compta pas ses heures de bénévolat.

Toujours serviable et accueillante, elle était pour le village une personnalité incontournable, bénéficiant à ses côtés, du soutien indéfectible de son mari, qui l'aidait toujours à monter les stands de l'association, mettre en place le matériel ou installer la sono et autres jeux de lumières...

Très active et investie, Annie fût également à une époque, sollicitée par le club de Gymnastique du village, pour en assurer le secrétariat aux côtés de Josianne, dont elle restera très proche.

Michel et elle adhèrent aussi au Cercle de l'Amitié où elle aimait y rencontrer les aînés, avec qui, elle pouvait échanger de nombreux souvenirs sur la vie et les gens du village.

Annie, très proche de sa maman, s'en occupa chaque jour, avec amour et dévouement, et ce jusqu'à sa mort dans la maison familiale en 2015. Il était très fréquent de croiser Annie, qui se rendait à pied, d'une maison à l'autre !

Le décès de sa maman, à la veille de ses 100 ans, fut pour elle un événement très douloureux à surmonter.

Espérant retrouver un peu plus de disponibilité pour profiter de la vie et voyager, les épreuves

s'acharnèrent avec Michel, qui tomba malade peu de temps après.

Extrêmement dévouée et aimante, Annie l'accompagna dans tous ses examens et opérations, sans jamais baisser les bras face à la maladie et s'oubliant parfois elle-même.

Le décès de Michel, survenu le 15 mai 2020, en plein confinement dû à la pandémie de la Covid 19, avec des consignes sanitaires extrêmement drastiques, ne lui permirent pas d'être à ses côtés à l'hôpital, accentuant d'autant plus sa douleur et sa solitude.

La vie ne lui laissa guère plus de temps car elle s'éteignit le 26 mai 2021, tranquillement à son domicile, rejoignant son époux et laissant un grand vide dans nos vies. Nous lui sommes profondément reconnaissants pour tout ce qu'elle a pu accomplir tout au long de sa vie et son souvenir restera, à jamais, gravé dans nos cœurs.

Nous garderons ainsi un très bon souvenir d'Annie et de tous ces bons moments passés ensemble, toujours dans la joie et la bonne humeur !



S.D.D

Comité des Fêtes



Une partie des membres du bureau et leurs enfants

Pour la deuxième année consécutive, c'est une saison blanche qui s'achève pour notre Comité des Fêtes de Montagny-les-Beaune, suite à la pandémie de la Covid 19.

Toutes nos manifestations (telles que notre loto, concours de pétanque, vide-grenier ou bien encore notre traditionnelle soirée dansante ...) ont malheureusement dû être annulées.

Il en a été de même pour nos projets du côté Théâtre, où aucun spectacle ou divertissement n'a pu être programmé au cours de l'année.

Nous avons été également très affectés par le décès soudain de notre Présidente d'Honneur, Madame Annie TISSIER, survenu fin mai.

Annie était une personnalité incontournable dans la vie de notre village.

Toujours joviale et avenante, elle fut présidente du Comité des Fêtes pendant plus de trente ans, organisant un grand nombre de manifestations diverses et variées, dans le seul but d'apporter un peu de joie et de convivialité aux habitants que nous sommes : qui n'a pas en mémoire un moment partagé avec elle ? Fermez les yeux et souvenez-vous...

C'est la perte d'une grande amie et d'une personne d'expérience pour nous tous, qui va cruellement nous manquer.

Malgré ces épreuves, nous avons souhaité vous retrouver, dans la mesure des autorisations accordées par notre mairie ainsi que de nos possibilités matérielles et humaines, pour partager un agréable moment, d'où l'idée d'organiser une tombola.

Cette tombola 2021, qui a rencontré un très vif succès avec la vente de près de 500 tickets, a été une grande réussite !

Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux dont vous avez fait preuve envers nous, lors de nos passages à domicile.

Le tirage au sort a, quant à lui, eu lieu le dimanche 28 novembre après-midi, autour d'un délicieux vin chaud et de nos immuables gaufres, le tout en présence de notre nouvelle présidente depuis février 2020, à savoir

Madame Maryline CAMPANA-BRIANTI, ainsi que de celle de l'ensemble des membres du bureau.

Félicitations aux heureux gagnants qui ont pu repartir avec des bons cadeaux de 150€, 100€, 50€ chacun et dix autres lots. Chaque gagnant a été informé individuellement par téléphone de son aubaine. Vous pouvez, vous aussi, retrouver la liste de nos gagnants sur notre page Face Book : CMF Montagny-les-Beaune.

Un grand merci également, à tous nos participants pour leur générosité et à très bientôt nous l'espérons, pour de nouvelles manifestations...

Une partie des membres du bureau et leurs enfants...
L'ensemble du bureau lors du tirage au sort de la tombola...



Membres du bureau et leurs enfants

Si vous avez, de votre côté, de nouvelles idées ou un peu de temps libre, n'hésitez surtout pas à nous contacter... nous serions heureux d'échanger avec vous ! Nous sommes ouverts à toute proposition d'animation et prêts à accueillir toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre, car pour ce faire, nous avons besoin de monde pour organiser, installer et réussir au mieux une manifestation participative.

En attendant de se retrouver, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé et heureuse année 2022.

Infos pratiques

↑ Assistantes maternelles



Géraldine ALAIN
03 80 22 84 23

↑ Déchèteries communautaires

► **TRAVOISY** ► 09 67 27 63 85

Route de Travoisy 21200 Ruffey-les-Beaune

Ouvert 6 jours/7 sauf les jours fériés

du 1er novembre au 31 mars (hiver) ► de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
du 1er avril au 30 octobre (été) ► de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Déchèterie fermée le dimanche



► **MEURSAULT** ► 03 80 26 87 29

Chemin des Champs Lins 21190 Meursault

Ouvert 5 jours/7 sauf les jours fériés

du 1er novembre au 31 mars (hiver)

► Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

► Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

du 1er avril au 30 octobre (été)

► Du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00

► Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Déchèterie fermée le mardi et le dimanche

► **SAVIGNY-LES-BEAUNE** ► 03 80 26 11 16

Route de Bouze 21420 Savigny-les-Beaune

Ouvert 5 jours/7 sauf les jours fériés

du 1er novembre au 31 mars (hiver)

► Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

► Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

du 1er avril au 30 octobre (été)

► Du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00

► Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Déchèterie fermée le mardi et le dimanche

↑ Tarifs des deux salles des Fêtes

GRANDE SALLE

Week-end du vendredi 13h00 au lundi 9h00

► Montinibeaunois ► 250 €

► Personnes Extérieures ► 400 €

Une journée en semaine

► Montinibeaunois ► 120 €

► Personnes Extérieures ► 220 €



Grande salle des fêtes, nouvelle entrée

PETITE SALLE

► Montinibeaunois ► 100 €

► Personnes Extérieures ► 150 €



Petite salle des fêtes, vue intérieure

► Nous nous permettons de rappeler aux utilisateurs des salles des fêtes, qu'après chaque manifestation, le responsable de la location de la salle veillera bien :

► À la fermeture des portes et fenêtres.

► À l'extinction de toutes les lumières, salle et sanitaires.

L'utilisateur s'engage à restituer les locaux dans le même état qu'à son arrivée.

Infos pratiques

† Eclairage public, réverbères défectueux

Un éclairage public de qualité contribue à la sécurité des habitants, des passants et de la circulation.



En général, vous êtes les premiers à vous apercevoir qu'une lampe est en panne. Par conséquent, nous comptons sur vous pour signaler rapidement les dysfonctionnements.

Comment signaler ?

Merci de prévenir la mairie en indiquant la rue et le numéro le plus proche du réverbère en panne.

► 03 80 22 71 77

► mairie.montagny.les.beaune@wanadoo.fr

† Déneigement

Par temps de neige ou de gel, les propriétaires et locataires sont tenus de dégager la neige devant leur maison ou local, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau. En



cas de verglas, il est conseillé d'épandre des produits déverglants naturels de type sable, sciure de bois.

Si un piéton venait à chuter sur la partie de trottoir qui fait face à votre habitation, sachez que votre responsabilité serait engagée. En effet, selon les articles 1382 à 1384 du Code civil, "chacun est responsable du dommage

qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence".

Ainsi, en plus de déneiger le trottoir devant chez vous, vous devez également casser la glace qui recouvre les descentes d'eau ou qui se forme sur le bord de votre toiture et qui menace la sécurité des passants.

*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



16^{ème} anniversaire munis d'une carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

† Pensez au recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 2006 doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie au cours du mois suivant leur

† Collecte de sang

**DON DE SANG,
ON VOUS ATTEND
À Beaune**



**Le dernier samedi de
chaque mois de 8h à 11h30**
à l'espace Beaune Blanches-Fleurs
65 route de Savigny 21200 BEAUNE



Pour votre premier don : Avoir pris un bon petit déjeuner avec au moins 30 cl de boisson (eau, jus de fruit, ...) et avoir sa carte d'identité.

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Beaune et sa région

Pour vous inscrire <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

ou EFS Chalon sur Saône ► 03 85 42 74 90



@adsbb21



@ADSBB

<https://www.facebook.com/dondesangaBeaune/>



Pour toutes informations complémentaires :
Hervé PACAUD, 06 86 24 04 42

2 rue de Bligny 21200 MONTAGNY LES BEAUNE

Infos pratiques

↑ Végétation privée surplombant le domaine public

Le règlement de voirie de notre collectivité locale rappelle en la matière les dispositions suivantes.

Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens, téléphone, électricité, éclairage public...



↑ Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux coupés et résidus de végétaux est interdit à une distance inférieure à 100 mètres des habitations et leurs dépendances, tout lieu qui accueille du public, tout bâtiment public ou privé, quel que soit son affectation ou son usage (voies ferrées et l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique) (Articles 5 et 6).

Arrêté préfectoral n°550 du 10 août 2017



Ils ne doivent avoir lieu que :

- en des endroits déterminés et équipés de façon à éviter la propagation du feu ;
- sur des places nettoyées et débarrassées de tous végétaux ou débris jusqu'à une distance de 2 mètres minimum du bord extérieur du foyer ;
- par vent nul ou ne dépassant pas l'échelle 3 de Beaufort (12 à 19 km/h – les feuilles et brindilles bougent sans arrêt, les petits drapeaux se déploient) ;
- après le lever du soleil et éteints avant le coucher du

soleil (heures légales) ;

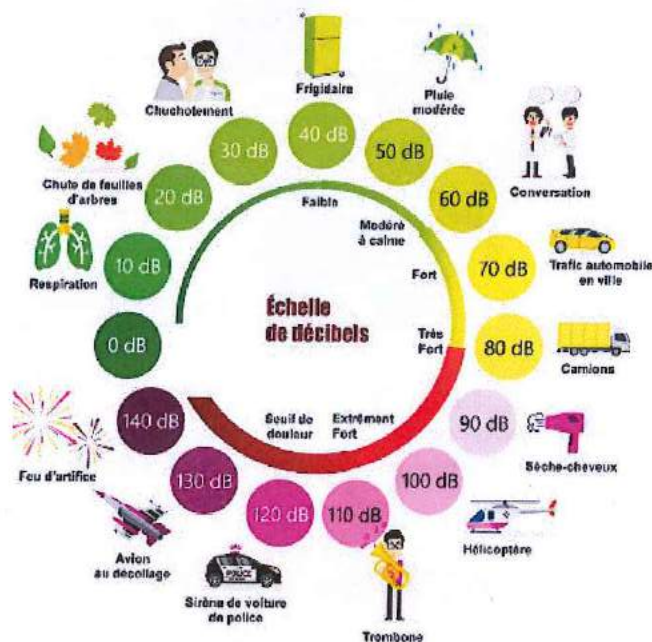
■ sous surveillance attentive et pendant toute la durée de l'intervention, les moyens nécessaires et suffisants devant être présents à proximité des foyers.

Ils ne peuvent être abandonnés qu'après extinction complète par rejet de terre (Article 7).

↑ Pas trop de bruit

L'arrêté préfectoral en date du 16 juin 1999 relatif aux bruits de voisinage est toujours en vigueur.

Il concerne les propriétaires d'animaux, comme les chiens, qui sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage de manière



répétée et intempestive.

Il concerne bien évidemment les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. L'emploi de tondeuse à gazon, tronçonneuse et tout autre appareil bruyant ne peut être effectué que :

Les jours ouvrables :

■ de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis

■ de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

■ de 10h00 à 12h00

Des dérogations à cette règle peuvent toujours se justifier mais encore faut-il qu'elles restent exceptionnelles.

↑ Pour les jobs d'été

Les jeunes hommes et jeunes filles désirant travailler pour les vacances d'été peuvent déposer leur CV à la mairie qui transmettra à l'entreprise.

vente-privee Veepee

Infos pratiques

↑ Transport à la demande

Pour toutes les communes non desservies par une ligne régulière, un service de transport sur réservation est mis en place.

Les communes sont affectées à une zone. Des horaires de desserte sont proposés pour chacune des zones en liaison avec, selon les zones, Beaune, Chagny ou Nolay.



► Transport A la Demande ► TAD

Comment réserver ?

Rendez-vous à l'espace Côte&Bus en gare SNCF ou téléphonez au

03 80 21 85 09

- Au plus tard la veille avant 17h00
- Au plus tard le vendredi 17h00 pour un voyage prévu le lundi suivant

Les réservations peuvent être ponctuelles ou programmées sur une période d'un mois.



Côte&Bus

↑ N'attendez plus pour vos travaux

Mise en place par la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, l'Aide Réno a permis de subventionner de nombreux projets de rénovation énergétique depuis 2016, tels que l'isolation de la toiture, le remplacement des fenêtres, le changement du système de chauffage.



Des aides et prêts spécifiques peuvent être obtenus. Pour les connaître, il ne faut pas hésiter à contacter le Pôle qui peut ainsi définir avec vous votre projet et identifier tout ce dont vous pourriez bénéficier.

Ce service est gratuit, indépendant, objectif et apporte un accompagnement complet avec des conseils personnalisés sur les aspects techniques, financiers, administratifs ou même juridiques.



Pour contacter le PRC par téléphone

- Lundi 14h à 17h30
- Mardi 9h30 à 12h30 13h30 à 17h30

Dans les locaux avec ou sans rendez-vous

- Mardi 9h30 à 12h et 14h à 17h 30

Ayez le réflexe !

- 1 boulevard Foch à Beaune bât Lorraine,
2^e étage 21200 BEAUNE
- 03 80 24 55 60

Infos pratiques

↑ En cas de cambriolage

Malgré nos diverses recommandations, vous venez de subir une effraction à votre domicile... Que devez-vous faire ?

Rentrer chez soi et se rendre compte qu'on a été victime d'un cambriolage est une véritable épreuve. Pourtant dans cette difficile situation vous allez devoir faire preuve de sang-froid, il est important de suivre ces conseils :



➤ Si en premier lieu vous constatez que les cambrioleurs sont toujours sur place, surtout ne prenez pas de risques inconsidérés et ne rentrez pas dans votre logement. Vous pouvez recueillir des éléments qui seront utiles par la suite à l'identification (marque et plaque du véhicule, langage, vêtements...)

Depuis chez un voisin, prévenez immédiatement par téléphone la gendarmerie ou la police en composant le 17.

Surtout ne touchez à rien, ni aux objets, ni aux portes et fenêtres afin de ne pas effacer les indices. Vous serez peut être tenté d'éliminer toutes marques du cambriolage en ramassant les éléments en désordre, en jetant les objets cassés...

Ne faites rien de tout cela car vous ne ferez que laisser vos empreintes et augmenter la difficulté du travail des enquêteurs. Interdisez également l'accès des lieux à toute personne pour les mêmes raisons sauf en cas de nécessité.



Vérifiez si aucun moyen de paiement (chéquier, carte de paiement) n'a été volé.

Si c'est le cas, vous devez rapidement faire opposition en téléphonant à votre banque sinon vous risquez de voir votre compte débité par les cambrioleurs de votre maison.

Comment faire si votre banque est fermée ? Vous pouvez quand même faire opposition :

Pour un vol de " Carte Bleue ", le numéro interbancaire d'opposition en appelant le

➤ 0892 705 705 ouvert 7j/7 et 24h/24.

Il est également bon de savoir que les distributeurs de billets vous indiquent le numéro de téléphone à appeler pour faire opposition sur une carte bleue.

Pour un vol de Chèque, en appelant le

➤ 0892 683 208 ouvert 7j/7 et 24h/24.

vous devrez simplement informer par la suite votre banque de cette opposition.

En dernier lieu, il est important de déposer plainte en vous déplaçant avec une pièce d'identité à la gendarmerie ou au commissariat dont vous dépendez. Par la suite, déclarez le vol à votre assureur.

Zen en vacances ?

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur



domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc...

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Plusieurs possibilités :

Sur place, au commissariat ou dans la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

► HABITAT - JARDIN

Carrelage ■ Charpente ■ Chauffage ■ Menuiserie ■ Electricité ■ Toiture

CAMPANA Julien Paysagiste 29 Rue de Charodon - Le Poil ▶ 06 89 34 22 94	
EUVARD Thierry Electricité Plombier Chauffage 29 route de Beaune ▶ 03 80 24 27 61 ▶ 06 13 72 15 54	
FROMENT Erik Carreleur Plaquiste Peintre 12 rue Pisserotte ▶ 06 11 96 48 74	
GREUZARD Didier Menuiserie 21 route de Bligny ▶ 03 80 24 72 38 ▶ 06 82 92 66 61	
ID CHARPENTE Charpentier 3 rue du Champ Derrière-Le Poil ▶ 03 80 22 88 49 ▶ 06 63 43 90 36	
LAIRE Patrick Paysagiste 3 impasse de la Corbotte ▶ 03 80 20 27 61 ▶ 06 82 10 61 36	
Entreprise NICOLAS Zingueur Couvreur 10 rue Pisserotte ▶ 03 80 24 23 02 ▶ 06 08 11 97 94	

► METIERS DE BOUCHE

Cuisine à domicile ■ Fromage ■ Pâtisserie ■ Vin ■ Traiteur

Château de CHARODON Négoce de vins 26 rue de Charodon - Le Poil ▶ 03 80 22 96 12 ▶ 06 59 02 21 15	
Fromagerie CARION Fromagerie 16 Grande Rue Laborde au Bureau ▶ 03 80 21 35 93	
MORON Dominique Boucher Traiteur 22 Grande Rue Laborde au Bureau ▶ 06 76 24 18 50	
NEAULT Emmanuel Pâtissier 16 rue de la Solle - Le Poil ▶ 03 80 24 26 14	
L'OR EN CHEF Cuisinière à domicile 4 rue du Meix Poupon - Le Poil ▶ 09 63 61 92 90 ▶ 06 88 58 59 63	

► HOTELLERIE - RESTAURATION

Hôtel ■ Chambre d'hôte ■ Restaurant

LE BERGER DU TEMPS Restaurant 14 rue des Gravières ▶ 03 80 24 14 27	
FLEURS DE VIGNE Chambres d'Hôtes 18 rue de l'Eglise ▶ 03 80 20 68 99	
HOTEL ADELIE Hôtel 1 rue des Gravières ▶ 03 80 22 37 74	
HOTEL LE CLOS Hôtel 22 rue des Gravières ▶ 03 80 25 97 98	
LE VILLAGE Chambres d'Hôtes 21 rue de l'Eglise ▶ 09 63 61 35 48	
LES BELLES PIERRES Chambres d'Hôtes 4 rue des Gravières ▶ 03 80 24 02 11	

► CABINET MEDICAL 19, rue Pisserotte

Généralistes ■ Infirmières ■ Ostéopathe ■ Psychologue ■ Diététicienne

MEDECINS GENERALISTES ...Géraldine LANG, Marilyn HESS, Lucille SCHUMMER, sur rendez-vous au secrétariat ▶ 03 80 26 82 45	
.....Maeva ABDALLAH, Albert JEANMOUGIN	
INFIRMIERESCaroline LALAUZE et Sandra CANTEGRIL, soins à domicile sur rendez-vous ▶ 07 86 96 14 36	
OSTHEOPATHEPierre CHIVOT, consultation, sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile ▶ 07 71 23 00 88	
PSYCHOLOGUELaurène BOMMELAER, adultes, adolescents, enfants - Médiations thérapeutiques ▶ 06 16 06 42 32	
DIETETICIENNEAurélien LECOANET, approche bio-sensorielle. Troubles du comportement alimentaire ▶ 06 83 72 43 80	

► DIVERS

Coiffure ■ Nettoyage ■ Sellerie ■ Moteur ■ Automobile

L'ATELIER MOTEUR Rénovation moteur Négoce pièces 10 Rue de la Ravière Le Poil ▶ 06 34 24 63 42	
BLIN MECANIQUE Réparation auto à domicile 7 Rue du Meix Poupon Le Poil ▶ 06 61 48 28 93	
BREZIAT Christophe Dessinateur 39 Rue de Charodon - Le Poil ▶ 03 80 22 74 05 ▶ 06 03 45 86 04	
CHERRIER Catherine ... Plans architecturaux 3 rue du Champ Derrière-Le Poil... ▶ 03 80 22 88 49 ▶ 06 89 27 88 48	
DIOT Bâches Sellerie Grande Rue La Borde au Bureau ▶ 06 23 79 32 50	
MAIRE Frédéric Antiquaire Rue de la Solle Le Poil ▶ 06 82 48 67 07	
MARCHETTO Conseil conduite de travaux 31 Lotissement Esmeix ▶ 03 80 22 47 54 ▶ 06 81 00 86 29	
SAMOUR Rémy Conseil en immobilier 3 rue Charles Liger ▶ 07 66 19 99 29	
PLACENET Recyclage matériels 8 La Motte Valentin ▶ 03 80 25 06 62	
SARL PROGEDI Société de nettoyage ZAC du Pré Neuf ▶ 03 80 22 56 47 ▶ 06 07 69 22 22	
SOPHIE COIFFURE Coiffure 3 Impasse de la Corbotte ▶ 03 80 22 48 18	

BONNE ANNÉE et BONNE SANTÉ



Place des Platanes au centre de Montagny

POUR 2022

Chaque jour est unique, chaque année est l'espérance d'enchantement
et d'explorations pour vous et vos proches.



Que vous souhaiter de mieux qu'une excellente santé pour cette nouvelle année.

l'Équipe Municipale



Mairie de Montagny les Beaune 2, rue de l'Eglise 21200 MONTAGNY LES BEAUNE

03 80 22 71 77

mairie.montagny.les.beaune@wanadoo.fr